



COMMUNIQUÉ CONJOINT

du

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de
l'innovation (MESRI),

et du

Ministère de l'Enseignement secondaire et de la Formation
professionnelle et technique (MESFPT)

Il est porté à la connaissance du public burkinabè, le recrutement sur dossier de **cent-cinquante (150) nouveaux bacheliers, session 2026, à former au Centre de formation professionnelle industrielle de Bobo-Dioulasso (CFPI-B)** du Ministère de l'Enseignement secondaire et de la Formation professionnelle et technique (MESFPT) au titre de la rentrée de formation 2026-2027.

Les candidats retenus seront formés pour l'obtention du Brevet professionnel de technicien spécialisé (BPTS) qui est un titre de qualification professionnelle dans le système de la formation professionnelle. **Toutes ces formations ont une durée de onze (11) mois.**

Les filières, spécialités et métiers concernés, les conditions d'accès et débouchés ainsi que le nombre de postes à pourvoir sont définis dans le tableau ci-dessous :

Spécialités / corps de métiers	Métiers	Conditions d'accès	Titre prof / parchemin	Classification professionnelle	Débouchés	Nombre de poste à pourvoir
Filière 1 : Génie mécanique						
Mécanique de précision	Dessinateur industriel	BAC toutes séries	BPTS	Technicien spécialisé	- Ateliers de fabrication mécanique - Mines et carrières - Industries - Auto emploi	20
Filière 2 : Maintenance industrielle						
Maintenance industrielle	Mécanicien d'usine	BAC toutes séries	BPTS	Technicien spécialisé	- Sociétés minières et pétrolières ; - Industries de production ; - Ateliers mécaniques ; - Agro-alimentaire ; - Centrales électriques ; - Prestataires de services de maintenance ; - Services après-vente et de maintenance des fabricants de matériels de production ; - Auto-emploi.	20

Spécialités / corps de métiers	Métiers	Conditions d'accès	Titre prof / parchemin	Classification professionnelle	Débouchés	Nombre de poste à pourvoir
	Maintenancier des équipements industriels de production, et de surveillance	BAC toutes séries	BPTS	Technicien spécialisé	- Sociétés minières et pétrolières ; - Industries de production ; - Ateliers mécaniques ; - Agro-alimentaire ; - Centrales électriques ; - Prestataires de services de maintenance ; - Services après-vente et de maintenance des fabricants de matériels de production ; - Auto-emploi.	20
Filière 3 : Génie informatique						
Informatique	Administrateur de réseaux informatiques	BAC toutes séries	BPTS	Technicien spécialisé	- Entreprises de services informatiques ; - Départements informatiques d'entreprises ; - Organisations publiques ou privées ; - Opérateur de téléphonie ; fournisseur d'accès internet ; -Travailleur indépendant ; etc....	20
Télécommunications	Spécialiste réseaux télécom	BAC toutes séries	BPTS	Technicien spécialisé	- Entreprises de services informatiques ; - Opérateurs de téléphonie ; - Départements informatiques d'entreprises ; - Organisations publiques ou privées ; - Travailleur indépendant.	20
Filière 4 : Génie électrique						
Electrotechnique	Mécatronicien	BAC toutes séries	BPTS	Technicien spécialisé	• Auto emploi • Industrie de fabrique et de production • Entreprise de vente des équipements d'automatisme • maintenancier des installations pneumatiques	25
Electronique	Domoticien	BAC toutes séries	BPTS	Technicien spécialisé	• Auto emploi • Gestion technique des immeubles • Entreprises d'installation électriques • Bureau d'études • Industrie de fabrique et de production • Entreprise de vente des équipements d'automatisme	25

I- CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature, les nouveaux bacheliers répondant aux conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabè ;
- être titulaire d'un baccalauréat session 2026 répondant aux conditions d'accès par filières et métiers ci-dessus énumérés.

II- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter :

- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité ou du passeport en cours de validité ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité burkinabè.

NB : Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas accepté.

III- CRITÈRES DE SÉLECTION

Un comité composé des représentants du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation (MESRI) et du Ministère de l'Enseignement secondaire et de la Formation professionnelle et technique (MESFPT) se réunira afin de procéder à la sélection des candidats. Cette sélection tiendra compte des critères académiques. Les candidats retenus seront informés via leur messagerie électronique. En outre, la liste des candidats retenus sera publiée sur les sites du MESRI, du MESFPT, des IESR et sur Campusfaso (www.campusfaso.bf). Les candidats retenus seront orientés par l'État dans ledit centre et devront constituer un dossier complémentaire. Les frais de formation sont à la charge de l'État.

IV- PÉRIODE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (www.campusfaso.bf), du 19 au 30 octobre 2026.

Les étapes à suivre pour le dépôt des candidatures en ligne sont les suivantes :

- 1- Créer son compte Campusfaso (INE et mot de passe) ;
- 2- Se connecter avec son INE ;
- 3- Cliquez sur candidature test.

NB : - Les frais de candidature s'élèvent à quinze mille cinq cent (15 500) FCFA à payer sur la plateforme ; toute candidature non payée n'est pas valide ;
- A l'issue de leur formation, les titulaires des différents parchemins ne sont pas éligibles pour poursuivre des études dans les IESR publiques.

Fait à Ouagadougou, le **19 OCT 2026**

Le Secrétaire général du Ministère de
l'Enseignement supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation


Pr Samuel PARE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Chevalier de l'OIPA CAMES
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Le Secrétaire général du Ministère de
l'Enseignement secondaire et de la
Formation professionnelle et technique


Bienzi Didier PARE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Chevalier de l'OIPA CAMES
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques